

## DELIBERATION DU COMITE DU POLE DU PAYS DU LUNEVILLOIS

### NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 29  
Présents : 21  
Absents :  
Procuration : 2  
Nombre de suffrages  
exprimés : 23  
Pour : 23  
Contre : 0  
Abstentions : 0

L'an 2017, le 31 mai, les représentants du Comité du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays du Lunévillois, légalement convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, à la salle communale d'Emberménil sous la présidence de Monsieur Hervé BERTRAND.

Séance du 31 mai 2017

#### Etaient présents :

M. ACREMENT René, M. AUBERT Jean-Christophe, M. BERTRAND Hervé, Mme COLAS Claudine, M. DANIEL Philippe, M. DEWAELE Jacques, M. DUJARDIN Bruno, Mme FALQUE Rose-Marie, Mme FARRUDJA Annie, M. GELLENONCOURT Laurent, M. GENAY François, Mme GEORGES Marie-Jo, M. GOGLIONE Jean-Marie, M. de GOUVION SAINT CYR Laurent, Mme JACQUOT Dominique, M. LAVOIL Jacques, M. MAILLIOT Frédéric, M. MARCHAL Michel, M. MARTIN Jean-Paul, M. MERCIER Thierry, M. MULLER Bernard, Mme VILLAUME Damienne.

#### Etaient excusés avec pouvoir :

M. LAMBLIN Jacques donne pouvoir à M. BERTRAND Hervé, M. KURKIENCY Jonathan donne pouvoir à DANIEL philippe, M. DEMONET Ghislain donne pouvoir à DUJARDIN Bruno.

#### Etai(ent) excusé(s) :

M. BIENTZ Guy était remplacé par M. LAVOIL Jacques, M. ARNOULD Philippe était remplacé par M. GOGLIONE Jean-Marie, Mme VAUDEVILLE Sabrina, M. GEX Christian M. MARQUIS Noël, M. PISTER Jacques.

Voix consultative : Mme LEHE Sophie, M RICHARD Claude.

2017-019

Date de convocation  
24/05/2017

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Mme Rose-Marie FALQUE

### Compte administratif de la Régie dotée de la seule autonomie financière Maison du Tourisme 2016

Acte rendu exécutoire  
après  
dépôt en Préfecture le :

.../.../...

et publication du :

.../.../...

*Compte administratif de la Régie Maison du Tourisme 2016 joint en annexe*

Le président s'étant retiré, sur proposition du 1<sup>er</sup> vice président, et vu son rapport, Il est proposé au comité de pôle,

Après avis favorable du bureau de pôle, le comité du pôle à l'unanimité :

- ADOPTE le compte administratif de la Régie dotée de la seule autonomie financière Maison du Tourisme 2016 comme suit :

En section de fonctionnement :

- Dépenses : 175 586.55 €  
- Recettes : 196 441.20 €  
- Excédent antérieur reporté : 32 799.84 €  
- Résultat de clôture : 53 654.49 €

En section d'investissement :

- Dépenses : 14 162.31 €  
- Recettes : 14 425.70 €  
- Excédent antérieur reporté : 14 910.80 €  
- Résultat de clôture : 15 173.19 €

DATE D'AFFICHAGE

13 JUIN 2017

Excédent global de clôture : 68 827.68 €

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Emberménil

le Président,

